



Projet de loi 17 :

Wô les moteurs, M. le ministre !

Montréal, le 27 mars 2019 – La journée de grève des chauffeurs de taxi, lundi dernier, fut catastrophique pour les usagers du transport adapté (TA). En effet, les personnes ayant des limitations fonctionnelles ont été carrément prises en otage, car leurs déplacements en TA dépendent de l'industrie du taxi à hauteur de 85 %¹ en milieu urbain.

Bien que nous comprenions les revendications des chauffeurs de taxi, les membres du Comité transport de la COPHAN² réunis d'urgence mardi matin, interpellent le ministre dans sa stratégie de mise en œuvre du projet de loi qui semble si cher à ses yeux. La COPHAN demande ainsi au ministre Bonnardel de ralentir la cadence et d'écouter les usagers du transport adapté. Dans cet esprit, nous réclamons au ministre de créer une table de concertation nationale afin de réunir tous les intervenants du milieu et pouvoir répondre à nos interrogations.

M. Jean-Marie Grenier, président de la COPHAN souleva un point névralgique : « La modernisation de l'industrie du taxi est certes incontournable, mais il faudra également être en mesure de répondre à certaines préoccupations. Pensons notamment à l'accessibilité des applications mobiles et des services en ligne et de l'importance de la formation attribuée aux chauffeurs qui doivent fournir un service de qualité et sécuritaire aux personnes que nous représentons ».

Pour Mme Francine David, présidente du Comité transport de la COPHAN « la mise en place de cette table de concertation est essentielle afin que nos membres puissent se faire respecter et écouter dans ce débat qui disons-le, vient chambarder nos vies ! ».

« Nous espérons sincèrement que le ministre prenne la balle au bond et nous convoque le plus rapidement possible à sa table. Nos téléphones sont toujours ouverts ! » conclut Claude Guimond, directeur général de la COPHAN.

– 30 –

Source : Claude Guimond
Directeur général de la COPHAN
514 377-6754
dg@cophan.org

¹ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1160414/greve-taxi-transport-adapte-ville-quebec-otage-annulations>

² La COPHAN a pour mission d'assurer la participation sociale pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille. Elle regroupe plus de 50 organismes et regroupements nationaux, régionaux et locaux de personnes ayant tout type de limitations fonctionnelles.